

Comité de Liaison et de Protection du Massif de l'Estérel et du lac de Saint Cassien

Assemblée générale du 18 septembre 2021

Rapport moral de Mr Bernard MASBOU, Président, relatif à l'année 2020-2021

Mesdames, Messieurs, Chers adhérents,

Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle, comme l'an dernier, avec du retard à cause de la crise sanitaire Covid-19, en temps normal notre assemblée aurait dû se tenir au mois de juin.

Je tiens à vous remercier pour votre présence et de l'intérêt que vous portez aux combats de notre association pour la préservation du massif de l'Estérel et du lac de Saint Cassien.

C'est aussi l'occasion d'adresser mes remerciements aux membres du comité pour leur engagement et leur disponibilité. Grâce à l'investissement de chacun des adhérents et membres, investissement allant de la simple cotisation à une participation active, nous avons obtenu un premier succès. En effet Suez a retiré son dossier, le Préfet a pris note de cette décision et du souhait de Suez de poursuivre le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes du territoire. Attention ! pas de victoire, ni même de demi victoire, dans les semaines à venir Suez va présenter un nouveau projet.

Je vous rappelle que le projet de stockage et d'enfouissement de déchets du bâtiment et de résidus de mâchefer se situe sur le site de Fonsante qui est au-dessus du lac de Saint-Cassien (réservoir d'eau potable de notre région), à proximité immédiate du massif classé de l'Estérel, dans une zone « rouge » soumise au PPRIF, zone sismique avec, de plus, d'immenses galeries minières en dessous, et à proximité des habitations.

Souvenez vous que le but de notre association était d'amener nos élus contre le projet, objectif atteint au-delà de nos espérances car seul une poignée d'élus, dont Callian, y reste favorable. Nous avons également réussi à former une union des associations mais j'y reviendrai dans le bilan des activités.

Nous devons rester mobilisés, être prêts à organiser des actions coup de poing médiatisées... Il nous faudra des soutiens financiers, car nous attaquerons en justice tout projet dénaturant notre environnement, polluant le lac de Saint Cassien, défigurant les paysages du massif de l'Estérel «classé» et du Tanneron, dévalorisant notre village, le Pays de Fayence, l'est Varois et l'entrée des Alpes Maritimes.

Nos Actions:

INTERNET COMMUNICATION

- Mise à jour régulière du site www.fontsante.org avec photos, infos, lettres officielles....
- Le site www.fontsante.org a été entièrement remodelé pour une lecture plus aisée avec ajout de nouvelles rubriques.
- Communication régulière du site FaceBook avec photos, infos, lettres officielles, invitations aux manifestations...(m.facebook/defensedelestereletdulacsaintcassien/)

SOUTIENS

Le Comité a recherché des soutiens. Il a obtenu l'adhésion de sociétés de chasse, de pêche, de Lacovar, de la Cavem, de Green Peace Nice, d'Aura Environnement, des Agriculteurs de Tanneron, des Maires des Adrets, Montauroux, Fayence, Seillans

MEDIAS

- Plusieurs articles sont parus dans Var matin
- J'ai été interviewé par FR3 le 2 février, en débat avec Mme Anne Clauduis-Petit (Conseillère régionale - Région Sud)
- Mr Henri De Tricaud a été interviewé sur Radio Agora le 14 avril
- Mr J.M Germain a été interviewé par FR3 le 12 juin. L'équipe TV est venue en compagnie de quelques élus, au lieu-dit l'Estelle pour avoir une vue plongeante sur le site et apprécier la proximité des habitations.

ENTRETIENS

- Avec Monsieur Frédéric Masquelier – Maire de Saint-Raphael et Président de la CAVEM
- Avec Monsieur Eric de Wispelaere – Sous-Préfet de Draguignan
- Avec Monsieur Jean-Pierre Klinholff - Maire des Adrets qui a créé une commission extra-municipale Fontsante à laquelle je participe avec Mr De Tricaud.
- Nous avons repris contact avec notre cabinet d'avocats, afin de se tenir prêt pour une action en justice si cela devenait nécessaire.

COURRIERS

- Réponse à Mr Cavallier suite à ses vœux diffusés sur son site internet qui critiquait ouvertement notre mouvement.
- Lettre à Suez leur exprimant notre refus de les rencontrer à nouveau courant octobre 2020, suite au refus de fournir leur nouveau dossier.
- Lettre au nouveau Préfet du Var, Monsieur Evence Richard

ALLIANCES

- Regroupement de plusieurs associations de défense au sein d'une Union : Vivre aux Estérets du Lac, CLP Estérel – St-Cassien, qui permet de coordonner nos actions sur le terrain, d'échanger des informations. Néanmoins, chaque association garde son autonomie tout en mettant en place des réunions communes. La cohérence dans les communiqués étant de rigueur.
- Une visio-conférence a eu lieu avec le Rotary Club, mais malheureusement restée sans suite

PÉTITION

- Notre pétition en ligne a dépassé les 15 000 signataires.
www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/projet-fontsante-lac-saint-cassien/78324

ACTIONS SUR LE TERRAIN

- Madame Françoise Dumont, Sénatrice du Var, Monsieur René Ugo Président de la Communauté de communes du Pays de Fayence avec de nombreux élus, ainsi que des représentants de Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée et des élus de la Mairie des Adrets ont pris la parole devant le collège de Montauroux, puis un cortège de voiture a emprunté le circuit en boucle depuis le collège en passant par la plaine de Callian, le village de Callian, rejoint Montauroux pour enfin se disperser à son point de départ. Le tout s'est déroulé dans le calme avec la participation de la Police que nous remercions pour son encadrement tout au long de l'événement.
- En amont de cette manifestation :
 - Réalisation de nouveaux flyers distribués le 10 juin : entrée et sortie autoroute 39 et dans la plaine de Callian
 - Réalisation de drapeaux qui ont été distribués aux manifestants le 12 juin. La manifestation a été organisée dans le cadre de l'Union des associations
- Réalisation de nouvelles banderoles qui seront déployées prochainement au rond-point de l'homme des Adrets de l'autoroute au-dessus de la déchetterie, à l'entrée de la route allant sur le site de Fontsante et une à l'entrée du village.
- Participation du Comité au forum des associations des Adrets de l'Estérel le 4 septembre, nous remercions les nouveaux adhérents, ainsi que les anciens qui sont venus renouveler leur adhésion à notre Comité de Défense.

ACTION FINANCIÈRE

- Le Comité a soumis un dossier de demande de subvention dans le cadre des associations... celui-ci est resté sans suite !
- Petit Historique: Lorsque nous avons réactivé en avril 2019 l'association CLP ESTEREL - SAINT-CASSIEN créée en 1987 à l'initiative de Mr BROGLIO afin de lutter contre le 1er projet de Font-sainte-poubelle, nous avons eu la surprise de constater que l'association mise en sommeil détenait des avoirs qui avaient été transférés à la Caisse des Dépôts et Consignations. Après plusieurs échanges pour connaître les modalités de récupération de ces fonds, nous leur avons envoyé un dossier conforme à leur demande en août 2019. Alors, s'est engagé un bras de fer avec cette filiale bancaire de l'état, qui visiblement n'était pas enclin à nous reverser ces fonds. Nous avons passé de très nombreux coups de fils, envoyé de nombreux mails et renvoyés 5 dossiers (toujours les mêmes) en RAR, qui visiblement disparaissaient. Après un dernier échange en octobre 2020, ils finissent par nous virer les fonds le 30 novembre 2020.

3 863,31 euros.... cela valait la peine que nous nous acharnions !!

ACTIONS A VENIR

- Nous envisageons de contacter et solliciter les commerçants, entreprises, industriels afin de recueillir des fonds pour mener une action en justice, si besoin. Nous devons nous y préparer.
- Nous continuerons à vous informer avec tous les supports dont nous disposons.
- Une réunion entre Suez et les élus de la région à laquelle je suis convié avec Mr H. De Tricaud, sera organisée le 24 septembre à Montauroux, Suez y exposera son nouveau projet. A la suite de quoi, nous organiserons une réunion d'information le 8 octobre, la date reste à confirmer.

Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer.

Madame Isabelle Boissenin, Trésorière de notre association, vous présentera son rapport financier, avant de passer aux différents votes.